

Surreprésentation des salariés faiblement rémunérés dans l'agriculture et le commerce alimentaire

5 février 2021

Poursuivant l'analyse publiée en avril sur la vulnérabilité des métiers face à la crise de la Covid (voir à ce sujet un [précédent billet](#)), France Stratégie étudie la répartition des métiers selon la rémunération et la confronte aux critères de vulnérabilité. Si un tiers des salariés français est payé moins de 1,3 SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), certains métiers se caractérisent par une proportion nettement plus importante, en particulier dans les secteurs de l'agriculture ou de la forêt (près de 70 %). Lorsqu'on limite l'analyse aux salariés percevant des rémunérations autour du SMIC (jusqu'à 1,05 SMIC), ce sont près de 40 % des salariés du maraîchage et de la viticulture, et 30 % des salariés agricoles et sylvicoles qui sont concernés. Les salariés des métiers de bouche, du commerce et de la restauration sont également surreprésentés dans cette catégorie, sachant que les assistantes maternelles, les ouvriers artisanaux et les aides à domicile et ménagères sont les premiers concernés (voir figure ci-dessous).

Les métiers « sur le front de la Covid », pour lesquels le travail s'est intensifié et les conditions de travail détériorées, se caractérisent par une proportion élevée de salariés au voisinage du SMIC, notamment dans les secteurs agricoles et forestiers au sens large, et, à l'autre bout de la chaîne de valeur, dans le commerce alimentaire.

Représentation du quart des métiers ayant la part la plus élevée de salariés rémunérés jusqu'à 1,05 Smic horaire (sur les 83 métiers étudiés)



Source : France Stratégie

Source : [France Stratégie](#)